

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 3

Artikel: Quelques réflexions quant à l'artillerie du futur
Autor: Pignat, Serge
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

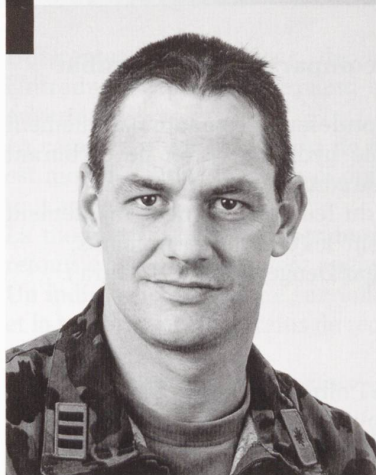
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Artillerie

Quelques réflexions quant à l'artillerie du futur

Col EMG Serge Pignat

Commandant, Ecoles d'artillerie 31

Qu'advient-il de notre artillerie dans un avenir proche? Quel est son état actuel? De quelle artillerie la Suisse doit-elle se munir désormais, dans le cadre d'un développement de l'armée qui n'a prévu de ne conserver désormais qu'un noyau de compétences de défense en réponse au peu de probabilité de l'occurrence d'une attaque de nature symétrique contre notre pays? Quelles sont les évolutions d'ordre doctrinal, technologique, environnemental, politiques et financier auxquels notre système d'armes doit absolument s'adapter et quels sont les capacités auxquelles nous pouvons renoncer pour l'instant dans le cadre de cette compétence défense («savoir faire») par opposition à la capacité de défense («pouvoir faire») attendue en cas d'engagement réel?

Faut-il se contenter d'entretenir à grands frais un système vétuste et lacunaire dont la durée de vie n'excède pas 2025 et de temps à autre, en remplacer une partie en conservant les doctrines d'engagement de l'appui de feu actuel dans son ensemble ou remplacer tout le système en intégrant l'artillerie dans un concept d'appui de feu interarmées global avec tous les challenges que cela implique en intégration de systèmes indépendants, communication et processus de renseignement et de ciblage nécessaires au niveau opératif?

Pourquoi ne pas déléguer la compétence d'appui de feu aux forces aériennes? Sinon, quelle répartition et coordination entre ces armes imagine-t-on dans toute la profondeur d'un champ de bataille? Quels sont les processus de demande d'appui de feu et où se situent les compétences de feu lorsque l'on engage nos munitions sur un territoire helvétique urbanisé et peuplé? Les senseurs actuels sont-ils suffisants en milieu urbain? Où doit être l'effort principal dans la modernisation: au niveau des senseurs, des effecteurs ou des systèmes intégrés de conduite?

Le col EMG Pignat a commandé le groupe artillerie 1 (2006-2008). Il a été le G3 de la brigade blindée 1, avant de commander, à partir de 2013, l'École d'artillerie 31 à Bière, VD.

Faut-il au contraire abandonner l'engagement de brigades entières et se concentrer sur le combat par Task Forces ad hoc bataillonaires, et se concentrer sur un appui de feu bataillonaire moderne au détriment de l'artillerie?

Quelles sont les servitudes politiques, juridiques, doctrinales, financières, temporelles, organisationnelles? Comment compenser la disparition des obus à sous-munition –réduisant ainsi la capacité anti-char et la portée de notre artillerie à 21 km- provoquée par la ratification par nos Chambres fédérales il y a un an de l'accord d'Oslo?

Une chose est sûre: le système artillerie dans son ensemble représente un système complexe. Le maintien du savoir-faire auprès des cadres et formations de milice est essentiel, afin de pouvoir en tout temps monter en puissance ou introduire de nouveaux systèmes à l'avenir.

L'organisation de l'Armée fait l'objet d'un projet partiel du futur développement de l'Armée qui sera validé au cours de cette année. Le produit final donnera le cadre général et définira l'ampleur des processus de planification et de conduite de l'appui de feu interarmées, notamment compte tenu des variantes dans le cadre des divers rapports de subordination. Il définira également les moyens et le personnel à disposition. Toutefois, il est à relever qu'en l'état actuel les modules principaux de l'appui de feu sont plus ou moins maintenus, permettant une certaine liberté d'action dans l'élaboration des propres possibilités.

Si elles démontrent la complexité de la tâche, toutes ces questions et réflexions sont connues et ont fait l'objet de quelques études récentes à l'Etat-major de l'armée et au sein des Forces terrestres qui proposent pour l'instant à la réflexion les thèmes suivants:

- La réintroduction d'un mortier de 120mm en appui de feu tactique au bataillon et sa munition, comprenant un calculateur de tir individuel;

- Une amélioration des capacités d'observation, notamment dans la troisième dimension et dans la précision ;
- Une nouvelle munition de 155mm de précision ;
- A plus long terme, le remplacement partiel ou total du M-109 ;
- La diversification, complémentarité et interaction des senseurs en général.

Plusieurs arguments permettent de décider quelles sont les priorités entre ces 5 thèmes :

Le personnel et les finances : si l'on dispose du personnel nécessaire dans un team de projet à long terme, alors une conception simultanée est préférable, elle permettrait une cohésion des systèmes entre eux et probablement une simplification des procédures, notamment au niveau des documents à établir. Cependant, le coût global sera plus important et risque de provoquer un débat politique qui freinera le développement.

La diminution des dommages collatéraux : malgré toutes les images des conflits contemporains, la faculté des armes d'appui à pouvoir frapper de manière précise reste un argument de poids. Si l'artillerie veut survivre au débat existentiel la concernant, elle doit moderniser d'abord ses capacités. Pour cela, elle doit pouvoir frapper avec peu de tubes quelques coups de manière très précise. Cet argument mettrait donc en priorité la munition de précision et la modernisation des observateurs.

Le comblement des lacunes de compétence : si c'est l'argument retenu, c'est alors des mortiers de 120 mm dont il serait question, puisque l'appui de feu au niveau du bataillon, absent depuis 2005, provoque une perte du know-how dans le combat interarmes.

Le prix et l'évolution rapide de la technologie : cet argument ne parle au contraire pas en faveur de la nouvelle munition et des nouveaux systèmes, encore très chers et soumis à une modernisation si rapide qu'elle dissuade de toute précipitation. Dans ce cas, la munition de précision et la modernisation des observateurs (encore très actuels) peuvent céder leur place à la modernisation des vecteurs (mortier de 120mm et successeur du M-109). Les plus grandes évolutions des prochaines années sont en effet attendues dans le domaine de la munition et pas dans celui des tubes.

L'argument de la rapidité de traitement de la cible : cet argument de la supériorité de l'information et de la conduite par des systèmes modernes parle lui en faveur d'une fusion des projets de l'artillerie du futur et des systèmes d'exploration tactique.

L'argument logistique : il parle en faveur du remplacement complet des systèmes arrivant en fin de cycle d'exploitation en priorité. Dans ce cas, le remplacement du M-109 passerait en tête et la munition en dernier.

L'argument de l'instruction : il parle en défaveur de systèmes peu utilisables dans l'instruction comme les lance-fusées multiples ou les radars d'artillerie par exemple.

En fonction de la variation des crédits accordés ou des coûts, il peut paraître judicieux de diminuer dans une certaine mesure le coût total en procédant selon les variantes suivantes :

- Renoncer temporairement à combler certaines lacunes de compétences selon la décision quant aux priorités présentées ci-dessus et remettre l'acquisition de celles-ci à la phase d'établissement de la disponibilité d'engagement.
- Acheter ou louer des systèmes déjà utilisés par des armées qui réduisent leurs effectifs en systèmes modernes d'artillerie (par exemple l'Allemagne) ou former nos instructeurs à l'étranger sur certains systèmes (par exemple les radars d'artillerie ou les MLRS) afin de maintenir le *know-how* à défaut de pouvoir tout acquérir.
- Réduire le nombre de systèmes à des pools suffisants du point de vue logistique et organisationnel pour alimenter les écoles et les cours de répétition.

Il existe en outre d'autres projets en démarrage actuellement dans l'armée et avec lesquels les synergies sont évidentes et nécessaires, notamment dans le cadre de l'exploration, de la surveillance multicapteurs et des communications intégrées.

On l'a vu, les réflexions et les idées ne manquent pas quant au futur de l'artillerie.

Quelques points cependant sont à l'origine de l'inertie actuelle: il n'y a pas pour l'instant d'enthousiasme politique, les priorités financières sont ailleurs et le personnel qualifié est clairsemé dans ce domaine précis à l'Etat-major de l'armée comme aux Forces terrestres. Il sera également intéressant de voir l'influence du vote populaire sur le *Gripen* sur la dynamique de l'armement dans son ensemble et sur l'allant de nos décideurs lorsqu'ils soupèseront les divers arguments présentés ci-dessus avant de donner les lignes directrices nécessaires au démarrage d'une telle entreprise.

En attendant, au front, nous continuons de servir notre système d'arme actuel avec honneur et respect ! Car avec un processus d'armement qui s'étale en général sur 10 ans, c'est bien pour la génération d'artilleurs de demain que l'on décide aujourd'hui, mais c'est avec les moyens actuels que l'on conserve le *know-how* !

S. P.